



Langesse, le 23 novembre 2017

Le Maire
Nadège CORCELLE

A

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Mesdames & Messieurs Les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

LUNDI 4 DECEMBRE PROCHAIN A 19 H 00

A cette dernière, de nombreux points particulièrement importants seront abordés :

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Communauté des Communes Giennoises :
 - Modification de la représentation des communes au sein du conseil communautaire
 - Détermination des jours d'ouvertures dominicales 2018
 - Transfert de la compétence de gestion de la fourrière animale du Loiret
- ↳ Renouveau du contrat avec la société SEGILOG (logiciels et de prestations de services)
- ↳ Convention de mise à disposition de parcelles en faveur de la commune
- ↳ Projet de mise à disposition – service technique
- ↳ Désignation de l'agent recenseur pour le recensement de la population en 2018
- ↳ Motion de soutien à l'action de prolongement du projet de la ligne ferroviaire Orléans/Châteauneuf s/Loire vers Gien et Briare
- ↳ Motion pour le rétablissement des dotations de l'Etat, pour la suppression du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) qui impacte les budgets de la commune, contre le transfert de compétences sans contrepartie financière, contre la nouvelle taxe concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, contre la transformation d'une ressource dynamique maîtrisable contre la taxe d'habitation par une dotation fixe dont l'avenir est incertain, contre la hausse des taxes et des nouvelles normes

Je vous rappelle l'importance de votre présence aux séances de notre Conseil Municipal.

Veillez croire, Mesdames & Messieurs Les Conseillers, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Nadège CORCELLE



PJ : POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITE